

# Le Service Formation continue

# Les Principes

- La formation continue s'inscrit dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV).
- Elle s'adresse aux adultes en reprise d'études.
- Elle s'adresse également aux employeurs souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

- ◆ **La formation continue permet :**
  - d'acquérir un diplôme,
  - de valoriser une expérience professionnelle,
  - d'acquérir ou de perfectionner des connaissances,
  - d'envisager une reconversion professionnelle.

## Le service de formation continue propose :

- un accompagnement du retour en formation,
- une offre diversifiée de formations diplômantes,
- un suivi de la formation,
- un contrat de formation professionnelle.



## Public concerné

Demandeur d'emploi (à l'entrée en formation)

En congé formation (financée)

Inscription via la procédure VAPP – VAE



- **Entretien individualisé avec une référente pédagogique:**
  - pour présenter l'offre de formation,
  - pour accompagner la construction du projet,
  - pour présenter les conditions d'admission et les conditions d'inscription,
  - pour présenter les conditions d'organisation de la formation,
  - pour orienter vers un responsable de la spécialité visée.
  
- **Entretien individualisé avec le responsable administratif**
  - pour établir les devis de formation et les dossiers de financement si nécessaire,
  - pour engager les démarches de validation.

- Pour candidater à l'admission en M1 ou en M2, l'adulte en reprise d'études doit déposer un dossier dont les éléments sont indiqués sur la fiche de positionnement.
- Une commission de sélection procédera à l'examen des candidatures.

➤ **Frais d'inscription à l'Université de Bordeaux :  
243,00 euros**

➤ **Frais de formation :**

**Lorsque l'adulte en reprise d'études est financé**

**En totalité : il n'a aucun frais à sa charge.**

**Partiellement : il finance le différentiel entre le coût de la formation et le montant financé.**

**Lorsque l'adulte en reprise d'étude est non financé :**

**Les frais de formation sont calculés à partir de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.**



# Le compte personnel de formation

- **Le Compte Personnel de Formation (CPF) recense :**
  - les droits acquis par toute personne active dès son entrée sur la marché du travail et jusqu'à son départ à la retraite,
  - les formations dont peut bénéficier personnellement le salarié.
- Depuis le 01/01/2019, les droits acquis sont comptabilisés en euros (à hauteur de 500 € par an dans la limite de 5 000 €) et mobilisés à l'initiative de la personne active, qu'elle soit salariée ou à la recherche d'un emploi, afin de suivre une formation (sauf fonction publique, dont les droits acquis sont maintenus en heures).
- **Les liens utiles :**
  - <https://www.service-public.fr>
  - <https://travail-emploi.gouv.fr>
  - [www.compteformation.gouv.fr](http://www.compteformation.gouv.fr) (application smartphone pour consulter ses droits et catalogue)
- **La mise en place du financement d'une formation proposée par l'INSPE via le CPF se fera en liaison avec le service Formation Continue**

# Suivi de la formation, Evaluation du parcours

## Suivi

- ◆ Suivi des présences
- ◆ Suivi du financement
- ◆ Dispositifs d'accompagnement (rencontres individuelles à la demande ou collectives)

## Evaluation

- ◆ Contrôle continu, examens terminaux
- ◆ Diplôme : Master MEEF



# Organisation du Service Formation continue

**Responsable formation continue INSPE** : Carine REYDY

[inspe.fc@u-bordeaux.fr](mailto:inspe.fc@u-bordeaux.fr)

**Responsable administratif et financier du service** : Olivier BEZEMONT

[olivier.bezemont@u-bordeaux.fr](mailto:olivier.bezemont@u-bordeaux.fr)

◆ **Référente pédagogique** pour la mention 1<sup>er</sup> degré : Marie-Hélène Cuin

[marie-helene.cuin@u-bordeaux.fr](mailto:marie-helene.cuin@u-bordeaux.fr)

◆ **Référente pédagogique** pour les autres mentions : Marie-Pierre LALLEMENT

[marie-pierre.lallement@u-bordeaux.fr](mailto:marie-pierre.lallement@u-bordeaux.fr)

◆ **Secrétariat** : Sylvie SOUCHET

[sylvie.souchet@u-bordeaux.fr](mailto:sylvie.souchet@u-bordeaux.fr)



